



## ⚠ VIGILANCE ARNAQUES ⚠

Face à une recrudescence d'arnaques en tous genres, nous appelons une nouvelle fois les entreprises artisanales à **garder la tête froide lorsqu'elles sont destinataires de courriers, courriels, fax ou appels téléphoniques alarmistes les sommant de se mettre en conformité** sur les sujets suivants :

- Diagnostic accessibilité et agenda Ad'AP (<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F32879>)
- Registre accessibilité
- RGPD

Ces **sociétés prédatrices** n'hésitent pas, notamment sur ces 3 sujets, à démarcher les artisans en utilisant les leviers de la **peur** et de la **menace de la sanction financière** pour les inciter à accepter les services qu'ils proposent.

Elles peuvent également **laisser croire que les documents fournis émanent d'une instance officielle, ce qui n'est jamais le cas.**

Nous invitons les entreprises à la plus **grande vigilance** et à conserver certains réflexes de bon sens : **consulter les sites internet gouvernementaux**, se **méfier des méthodes jugées agressives**, et surtout **ne jamais donner ses coordonnées bancaires au téléphone.**

Vous trouverez ci-dessous des messages d'alerte émanant de sites officiels :

<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/arnaque-au-diagnostic-accessibilite>

[https://www.ecologique-](https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/5%20d%C3%A9marchage%20agressif_%C3%A9ments%20de%20doctrine.pdf)

[solidaire.gouv.fr/sites/default/files/5%20d%C3%A9marchage%20agressif\\_%C3%A9ments%20de%20doctrine.pdf](https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/5%20d%C3%A9marchage%20agressif_%C3%A9ments%20de%20doctrine.pdf)

<https://www.cnil.fr/fr/vigilance-demarchages-trompeurs-mise-en-conformite-rgpd>

Comment **réagir** : les entreprises victimes doivent **saisir sans tarder leur DDPP** :  
<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/coordonnees-des-DDPP-et-DDCSPP>